

Agreste Champagne-Ardenne

Les exploitations agricoles en 2007

En 2007, la Champagne-Ardenne compte 16 300 exploitations professionnelles, dont 10 050 non spécialisées en viticulture. Avec 143 ha en moyenne, ces fermes sont parmi les plus grandes de France. Leur nombre continue à diminuer mais le rythme de diminution s'est réduit par rapport à la dernière décennie intercensitaire. Ce dernier est également plus faible qu'au plan national.

Ces exploitations emploient en moyenne 1,9 équivalent temps plein par structure, soit 18 810 UTA pour l'ensemble. La quantité de travail est réalisée à 80 % par les actifs familiaux et à 20 % par les salariés. Au sein de la population familiale, le travail réalisé par les non-exploitants est en régression.

L'essor des formes sociétaires, et notamment des EARL se poursuit. Six exploitations agricoles professionnelles sur dix sont sous forme sociétaire en 2007 et quatre sur dix ont le statut d'EARL.

Enfin un exploitant sur cinq et un chef d'exploitation sur dix sont des femmes. Celles-ci sont particulièrement nombreuses à prendre la direction d'une exploitation après 55 ans.

Les exploitations agricoles champardennaises disparaissent moins vite

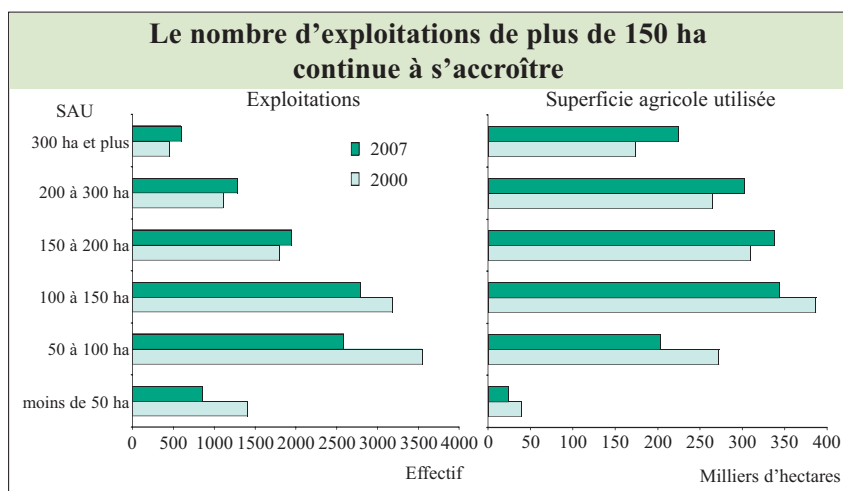
143 ha par exploitation professionnelle non viticole

En 2007, la région Champagne-Ardenne compte 10 050 exploitations professionnelles non spécialisées en viticulture. 1 430 exploitations ont disparu depuis le recensement agricole de 2000, soit un taux de disparition annuel de 1,9 %. Ce taux s'infléchit d'année en année. Entre les recensements de 1988 et de 2000, il était de 3 % par an. La diminution des exploitations agricoles professionnelles est également plus faible en Champagne-Ardenne qu'au plan national où elle atteint 2,8 % par an. La taille moyenne des exploitations n'y est sans doute pas étrangère. Avec 143 ha par exploitation professionnelle non viticole, la Champagne-

Ardenne atteint la valeur moyenne régionale la plus élevée en terme de superficie agricole utilisée. Elle distance la Lorraine, la Bourgogne et l'Île-de-France d'une dizaine d'hectares.

La Haute-Marne se démarque toujours avec les structures les plus grandes de France (174 ha). Elle devance le Cher de 15 ha et la Meuse, département limitrophe, de 20 ha. Ces exploitations de très grande taille disparaissent moins rapidement que dans les autres départements de la région : le taux annuel de disparition depuis 2000 est de 1,1 % alors qu'il atteint 2,4 % dans l'Aube.

Un peu plus de la moitié des exploita-



Sources : Agreste, Enquête sur la structure des exploitations en 2007 et Recensement agricole 2000 (même échantillon)

tions agricoles professionnelles champardennaises ont une superficie comprise entre 50 et 150 ha. Elles occupent 38 % de la SAU régionale. Les exploitations de 150 à 200 ha et celles de plus de 200 ha représentent chacune un cin-

quième de l'ensemble. Leur part était respectivement en 2000 de 16 et 14 %. Ce sont les seules exploitations qui augmentent, en nombre comme en part. Elles utilisent respectivement 24 et 37 % de la superficie agricole régionale.

Ainsi, si les exploitations de 50 à 150 ha restent majoritaires en terme de surface, 60 % de la superficie agricole sont utilisés par les exploitations de plus de 150 ha.

■ Presque deux actifs à temps plein par exploitation professionnelle non viticole

Si le nombre d'exploitations agricoles professionnelles continue à décroître, la quantité de travail réalisée dans celles-ci diminue mais légèrement moins rapidement. Sa baisse se chiffre à 11 % entre 2000 et 2007 contre 12,5 % pour le nombre d'exploitations. Ainsi, la productivité du travail continue à s'accroître, mais dans une moindre mesure que lors de la décennie précédente. Le rythme annuel d'augmentation de la surface exploitée par UTA est de 1,6 % entre 2000 et 2007 alors qu'il était de 3,1 % entre 1988 et 2000. La surface moyenne par UTA s'établit aujourd'hui à 76 ha/UTA. Elle est plus élevée dans l'Aube (84 ha/UTA) et en Haute-Marne (83 ha/UTA) mais plus faible dans les Ardennes (67 ha/UTA). Au total 21 800 personnes travaillent de manière permanente dans les exploitations professionnelles de Champagne-Ardenne. L'ensemble des actifs familiaux représente 18 900 personnes dont 14 100 chefs d'exploitation et coexploitants ; les salariés permanents sont au nombre de 2 870. L'ensemble de ces personnes fournit l'équivalent du travail de 17 275 personnes occupées à plein temps. S'y ajoutent 1 185 unités de travail annuel (UTA) réalisées par les 12 800 salariés saisonniers et 350 UTA réalisées par les ETA et CUMA.

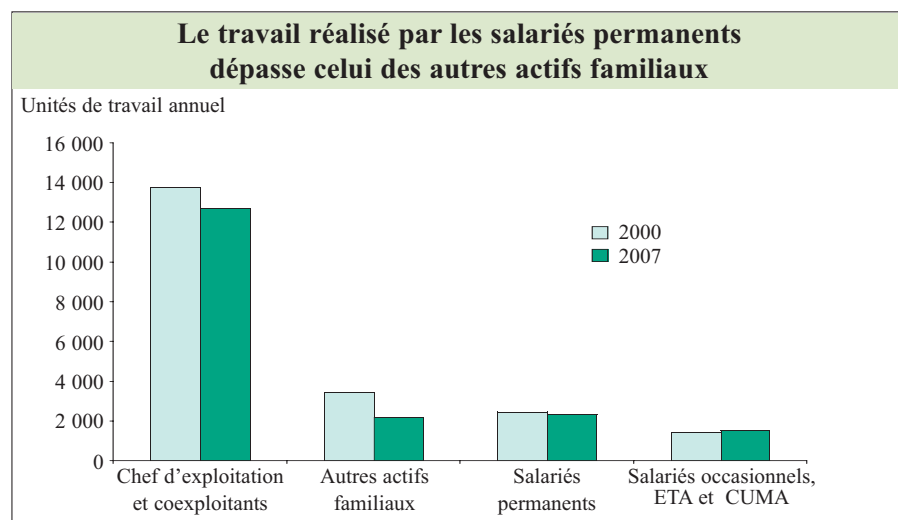
La part du travail réalisé par les actifs familiaux (79,4 % des UTA totales) a perdu deux points depuis 2000. En conséquence la part du travail réalisé par les salariés permanents (12,5 %), par les ETA et CUMA (1,9 %) et surtout par les salariés saisonniers (6,3 %) est en hausse. Ces derniers sont les seuls qui augmentent leur quantité de travail au sein des exploitations entre 2000 et 2007. 600 exploitations de plus qu'en 2000 ont d'ailleurs recours au travail saisonnier en 2007, ce qui porte à quatre exploitations sur dix le nombre d'exploitations employant des salariés occasionnels. Ceux-ci sont en moyenne au nombre de trois par exploitation et travaillent 21 jours par an.

Au sein de la population familiale, le travail réalisé par les conjoints non coexploitants et les autres actifs familiaux est en régression. Ceux-ci contribuent pour à peine 15 % du travail fourni par la population familiale contre encore 20 % en 2000. Les conjoints notamment travaillent de moins en moins sur l'exploitation. Si l'on exclut ceux ayant le statut de coexploitants, les conjoints de chefs d'exploitation ou des coexploitants sont maintenant plus nombreux à ne pas avoir d'activité sur l'exploitation que ceux en ayant.

La Marne se distingue par la part importante (25 %) du travail réalisé par les salariés, permanents et occasionnels, alors qu'en Haute-Marne, seuls 12 % des UTA proviennent des salariés. Non seulement le nombre d'exploitations agricoles ayant recours à des salariés permanents est nettement plus élevé en Marne que dans les autres départements mais ces exploitations emploient en moyenne 1,9 salarié permanent contre 1,3 dans les autres départements. La part importante d'exploitations cultivant des betteraves, des pommes de terre dans la Marne en est un élément explicatif.

■ Un exploitant sur cinq est une femme

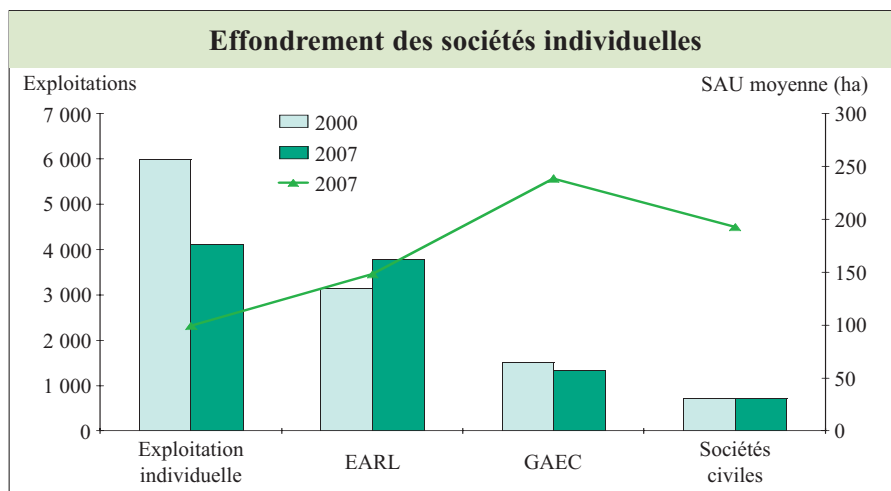
Parmi les 14 100 exploitants professionnels non viticoles, 2 900 sont des femmes. Leur part dans le travail fourni aux exploitations est cependant plus faible, 16,5 %, celles-ci travaillant plus souvent que les hommes à temps partiel. Par contre elles sont seulement 11 % à diriger une exploitation agricole. Le constat est nuancé si on considère leur âge. Jusqu'à 55 ans, c'est moins d'un chef d'exploitation sur dix qui est de sexe féminin alors que la part de celles-ci augmente au-delà de 55 ans pour atteindre la moitié des chefs au-delà de 65 ans. Les femmes assurant la direction d'une exploitation agricole restent donc peu nombreuses quand leur mari est en activité. C'est souvent au départ en retraite de celui-ci qu'elles deviennent chef, de manière à prolonger l'activité de l'exploitation pendant quelques années. Par contre les femmes sont très représentées parmi les actifs autres qu'exploitant : elles comptent pour deux tiers d'entre eux et contribuent pour 58 % au travail réalisé par cette catégorie d'actif. Avec 12 % des salariés permanents, les femmes restent également minoritaires dans cette catégorie.



Source : Agreste, Enquête sur la structure des exploitations en 2007

Six exploitations sur dix sont sous forme sociétaire en 2007

La part des exploitations individuelles a perdu plus de dix points entre 2000 et 2007. En 2007 ce ne sont plus que quatre exploitations sur dix qui ont le statut d'individuelles. Elles n'utilisent que 29 % de la SAU et 32 % des UTA et restent de taille relativement modeste : 99 ha et 1,44 UTA/exploitation. La régression de celles-ci se fait quasiment exclusivement au profit des exploitations agricoles à responsabilité limitée (EARL). Leur part s'accroît de dix points depuis 2000 pour atteindre 38 % en 2007. Ces exploitations sont de taille moyenne, 148 ha, et mobilisent 1,8 UTA par exploitation. Elles sont très développées dans la Marne avec plus d'une exploitation professionnelle non viticole sur deux. Les groupements agricoles d'exploitation en commun (GAEC), dont la part (13 %) reste stable depuis 2000, sont de loin les structures les plus grandes avec 239 ha et 3,1 UTA. C'est en



Sources : Agreste, Enquête sur la structure des exploitations en 2007 et Recensement agricole 2000 (même échantillon)

Haute-Marne qu'ils sont les plus nombreux avec plus d'une exploitation sur quatre. Ceci explique, au moins en partie, la taille importante des structures dans ce département, en surface comme en main-d'oeuvre. Les sociétés civiles (SCEA essentiellement)

représentent 7 % des exploitations professionnelles non viticoles. Elles exploitent en moyenne 193 ha et utilisent 2,4 UTA. Les Ardennes se caractérisent par une part encore élevée (moitié) d'exploitations individuelles.

Pas de changement dans la spécialisation des exploitations

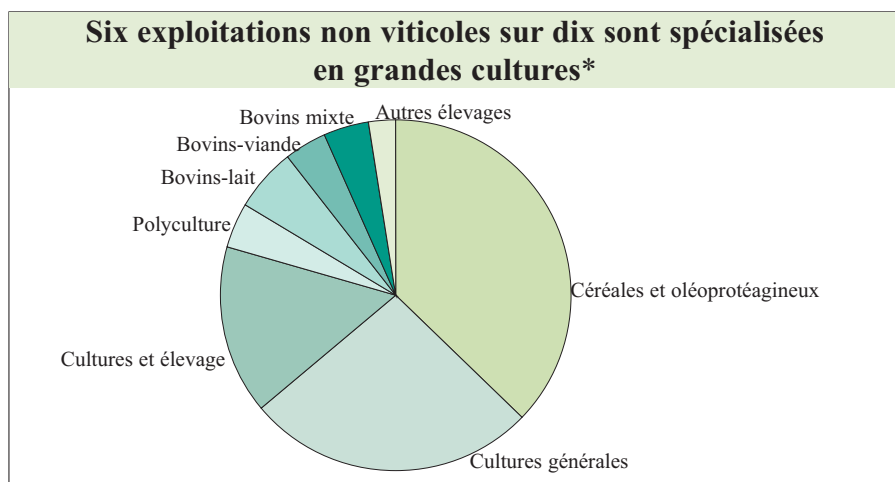
La répartition des exploitations par orientation technico-économique a peu évolué depuis 2000. Avec 36 %, la part des exploitations spécialisées en céréales et oléoprotéagineux est stable ainsi que celle des exploitations spécialisées en cultures générales (26 %). Ce sont des exploitations de grande taille, respectivement 151 et 156 ha. L'érosion des exploitations spécialisées dans l'élevage bovin se poursuit : elles représentaient 19,3 % des exploitations en 1988, 15,4 % en 2000 et seu-

lement 13,7 % en 2007. Parmi celles-ci, ce sont celles spécialisées en lait ou associant le lait et la viande qui disparaissent alors que le nombre d'exploitations spécialisées en viande augmente légèrement. Le découplage total de l'aide directe laitière en 2006 a renforcé l'arrêt de la production laitière : 750 exploitations ont ainsi cessé de produire du lait entre 2000 et 2007. La superficie des exploitations bovines a fortement augmenté depuis 2000, particulièrement celles associant le lait et

la viande. Ces dernières sont maintenant les plus grandes en terme de surface agricole utilisée (161 ha) et de main-d'oeuvre (2,44 UTA par exploitation) alors qu'en 2000 les exploitations de grandes cultures et associant les cultures et l'élevage les dépassaient largement. Les exploitations spécialisées en bovin-viande sont par contre les seules à afficher une SAU moyenne inférieure à 100 ha.

Les exploitations associant les cultures et l'élevage sont les seules dont la part s'accroît entre 2000 et 2007, résultant du passage des orientations bovines vers cette spécialisation. Elles représentent aujourd'hui 16 % des structures professionnelles non viticoles. Ce sont, avec les exploitations spécialisées en bovin-lait et viande, les plus grandes en terme de superficie (158 ha). Elles occupent également une main-d'oeuvre importante (2,1 UTA par exploitation), de même niveau que les exploitations laitières spécialisées.

Les exploitations spécialisées en bovins-viande sont les plus petites en terme de main-d'oeuvre (1,4 UTA/exploitation), juste derrière les exploitations spécialisées en céréales et oléoprotéagineux (1,5 UTA).



Sources : Agreste, Enquête sur la structure des exploitations en 2005 et Recensement agricole 2007 (même échantillon)

* grandes cultures : ensemble des céréales-oléoprotéagineux et cultures générales

Les chiffres clés des départements de la région Champagne-Ardenne

	Exploitations professionnelles non viticoles	SAU moyenne par exploitation (ha)	UTA moyennes par exploitation	MBS ¹ moyenne par exploitation (UDE)
Ardennes	2 384	127	1,9	90
Aube	2 328	143	1,7	118
Marne	3 481	137	1,8	127
Haute-Marne	1 853	174	2,1	112
Champagne-Ardenne	10 046	143	1,9	113

Source : Agreste, Enquête sur la structure des exploitations en 2007

¹ Marge brute standard (MBS) moyenne en UDE (Unité de dimension européenne)

Méthodologie

■ L'enquête sur la structure des exploitations de 2007 est la troisième et dernière de la décennie. Elle a été réalisée à l'automne 2007 sur un échantillon de 3 064 exploitations en Champagne-Ardenne. Celles d'entre elles qui auront poursuivi leur activité seront interrogées, comme l'ensemble des exploitations actives, dans le cadre du recensement agricole de 2010. Afin de présenter des évolutions statistiques significatives, les résultats 2007 sont comparés aux données 2000 du même échantillon, qui peuvent différer légèrement du recensement exhaustif.

■ La présente publication porte sur le champ des exploitations professionnelles non orientées principalement vers la viticulture. Les exploitations qui tirent plus des deux-tiers de leur marge brute standard de la viticulture en sont donc exclues. Elles feront l'objet d'une publication ultérieure. De même les exploitations non professionnelles n'ont pas été retenues. Elles présentent des caractéristiques très différentes des exploitations professionnelles, ce qui rend leur agrégation avec les exploita-

tions professionnelles peu représentative de la population habituellement suivie par les organisations professionnelles agricoles.

■ **L'exploitation agricole** est une unité économique à gestion unique qui participe à la production agricole. Elle répond à l'un des critères de dimension suivants : avoir au moins un hectare de superficie agricole utilisée, ou 20 ares de cultures spécialisées, ou encore 5 ares de vignes en AOC Champagne, ou bien posséder un autre élément de production supérieur à un minimum (une vache, dix ruches ...).

■ **L'exploitation agricole professionnelle** satisfait à deux conditions supplémentaires. Sa dimension économique est supérieure à 8 unités de dimension européenne (UDE), soit l'équivalent de 11 hectares de blé ou 21 ares de vignes AOC en Champagne-Ardenne. La quantité de travail qui lui est apportée est au moins égale à 0,75 unité de travail annuel (UTA), soit celle d'une personne travaillant à trois quarts de temps pendant une année.

Définitions

Les actifs agricoles sont les actifs familiaux, les salariés permanents et les salariés saisonniers ou occasionnels.

Les actifs familiaux comprennent les chefs d'exploitations, les coexploitants et les membres de leur famille ayant une activité agricole, quelle que soit sa durée. **Les exploitants** correspondent à l'ensemble chefs d'exploitations et coexploitants.

Les salariés permanents effectuent un travail régulier tout au long de l'année, quelle que soit sa durée.

Les salariés saisonniers ou occasionnels ont travaillé, parfois à temps partiel, pendant une partie seulement de la campagne agricole.

Unité de travail annuel (UTA) : 1 UTA équivaut au travail d'une personne à plein temps pendant une année, soit 1 600 heures annuelles.

Orientation technico-économique (OTEX) : classification européenne des exploitations, déterminée par le poids relatif des marges brutes standards (MBS) des différentes productions dans la marge brute standard totale de l'exploitation. Celle-ci est déterminée par pondération des surfaces de cultures et des effectifs de cheptel par des coefficients régionalisés de MBS.

Dimension économique : elle est mesurée par la marge brute standard totale de l'exploitation. Elle s'exprime en unité de dimension européenne (UDE). 1 UDE équivaut à 1 200 écus ou 1,33 ha équivalent-blé en Champagne-Ardenne.

Pour en savoir plus :

- Agreste Primeur, Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2007, n° 215 - octobre 2008
- Agreste Champagne-Ardenne, Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2007 pour les départements de la région : Ardennes n° 10, Aube n° 11, Marne n° 12, Haute-Marne n° 13 - septembre 2008
- Agreste Champagne-Ardenne, Enquête sur la structure des exploitations viticoles en 2007, n° 9 - septembre 2008
- Des données en ligne sur : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Agreste Champagne-Ardenne n° 8 - Septembre 2008



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

Direction régionale de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique
et économique
Complexe agricole Mont-Bernard - Rte de Suippes
51037 Châlons-en-Champagne cedex
Tél : 03 26 66 20 33 - Fax : 03 26 21 02 57
E-mail : srise.draf-champagne-ardenne@agriculture.gouv.fr

Directeur de publication : J.P. Alloy
Rédacteur en chef : O. Colin-Schoellen
Rédaction : O. Colin-Schoellen
Composition : M. Lallement
Dépôt légal : à parution
ISSN : 1249-5891

Prix : 2,50 euros